Ordre
des ergothérapeutes
du Québec
OEQ

2021, avenue Union, bureau 920
Montréal (Québec) H3A 2S9
Site web : www.oeq.org

Téléphone : 514 844-5778
Télécopieur : 514 844-0478
Tél. sans frais : 1 800 265-5778

# Demande de permis – plus de 3 ans

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Madame ☐ Monsieur ☐

Nom

Prénom

Adresse (N°, rue) Appartement

Ville

Province Code postal

Téléphone domicile Autre

Courrier électronique

Langue maternelle

Langues maîtrisées Français ☐ Anglais ☐

Date de naissance (A/M/J)

Exercez-vous ou exercerez-vous des fonctions cliniques ? Oui ☐ Non ☐

Auprès de quelle clientèle et dans quel type de milieu avec vous l'intention d'exercer ?

## FORMATION PROFESSIONNELLE EN ERGOTHÉRAPIE

Vous devez joindre une **copie certifiée conforme** de votre diplôme donnant accès au permis.

B.Sc. en ergothérapie ☐ Maitrise en ergothérapie ☐

Université

Province

Année d'obtention du diplôme

Si vous avez obtenu une reconnaissance d'équivalence de l'Ordre, vous n'avez pas à fournir de nouveau les documents que nous avons déjà à votre dossier.

## FORMATION PROFESSIONNELLE ADDITIONNELLE PERTINENTE À L'ERGOTHÉRAPIE

Joindre :

- Une **copie certifiée conforme** de tout diplôme pertinent, obtenu en sus du diplôme en ergothérapie. Cette copie doit indiquer : le titre du diplôme obtenu, le niveau académique, le nom du programme de formation, le nom de l'établissement d'enseignement, la ville/le pays, l'année d'obtention.

## FORMATION CONTINUE PERTINENTE À LA PROFESSION D'ERGOTHÉRAPEUTE

Vous devez joindre les documents suivants :

- Pour les activités de formation continue que vous souhaitez faire valoir : les **attestations officielles** indiquant : le titre et contenu de la formation, le nom de la personne formatrice, le titre professionnel de la personne formatrice, le nombre d'heures de formation, l'année, le lieu, l'organisme dispensateur.

Si vous avez agi à titre de formateur, vous devez joindre :

- Une copie du programme de chaque activité de formation continue dispensée indiquant : le titre, le contenu de la formation, le nombre d'heures de formation, l'année, le nombre d'occurence, le lieu, l'établissement ou l'organisme pour lequel vous agissiez s'il y a lieu.

## PORTFOLIO PROFESSIONNEL

- Un portfolio professionnel décrivant vos efforts pour maintenir et faire évoluer vos compétences. (Veuillez communiquer avec la secrétaire à l'admission à admission@oeq.org pour obtenir les instructions qui vous permettront de constituer votre portfolio).



Suite ►

Ordre
des ergothérapeutes
du Québec

OEQ



## EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE EN ERGOTHÉRAPIE

Vous devez fournir les documents suivants :

- une **attestation officielle** d'expérience professionnelle pour **chaque** emploi occupé. Ces attestations doivent indiquer : le nom du lieu d'exercice, une description des fonctions et des responsabilités assumées incluant la nature des services offerts et la clientèle desservie ainsi que le **nombre d'heures de travail** effectuées et la **période couverte** par le relevé (de_____à_____). Vous pouvez joindre un curriculum vitae en sus des attestations requises.

## OBLIGATION DE DÉCLARATION DES DÉCISIONS DISCIPLINAIRES

- Êtes-vous ou avez-vous été membre d'un autre ordre professionnel ou organisme de réglementation au Québec, au Canada ou ailleurs dans le monde ?

Non ☐ Oui ☐

Si oui, vous devez faire remplir le formulaire « Autorisation de transmission d'information (historique auprès de l'organisme de réglementation) » par chacun des organismes de réglementation visés.

Nom de l'ordre professionnel ou de l'organisme de réglementation

Numéro de permis d'exercice

Année de l'obtention du permis

- Le Code des professions exige de tout professionnel qu'il fasse part à l'ordre professionnel auquel il appartient de toute **décision disciplinaire** dont il a fait l'objet.

  Avez-vous déjà fait l'objet d'une décision disciplinaire rendue au Québec ou ailleurs, correspondant à l'un des énoncés apparaissant sur le formulaire de déclaration d'une décision disciplinaire ?

Non ☐ Oui ☐

Si vous avez répondu « oui » vous devez remplir le formulaire de déclaration d'une décision disciplinaire.

## OBLIGATION DE DÉCLARATION D'UNE CONDAMNATION CRIMINELLE

- Le Code des professions exige de tout professionnel qu'il fasse part à l'ordre professionnel auquel il appartient de toute **décision judiciaire** dont il a fait l'objet.

  Avez-vous déjà fait l'objet d'une décision d'un tribunal canadien ou étranger vous déclarant coupable d'une infraction criminelle ? Si vous avez obtenu le pardon au sens de la Loi sur le casier judiciaire (L.R.Q. 1985, C-47), répondez non.

Non ☐ Oui ☐

Si vous avez répondu « oui », vous devez remplir le formulaire de déclaration d'une condamnation criminelle.

## OBLIGATION DE DÉCLARATION D'UNE DÉCISION PÉNALE

- Avez-vous déjà fait l'objet d'une décision pénale correspondant à l'un des énoncés apparaissant sur le formulaire de déclaration d'une décision pénale ?

Non ☐ Oui ☐

Si vous avez répondu « oui », vous devez remplir le formulaire de déclaration d'une décision pénale.



Suite ►

## CONNAISSANCE D'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vous devez joindre la preuve de connaissance d'usage de la langue française s'appliquant à votre situation. Une personne est réputée avoir cette connaissance si :

- elle a suivi à temps plein au moins trois années d'enseignement de niveau secondaire ou post-secondaire dispensé en français. Joindre une copie du diplôme.
- elle a réussi les examens de français langue maternelle de la quatrième ou de la cinquième année du cours secondaire. Joindre une copie du diplôme ou de vos relevés de notes.
- à compter de l'année scolaire 1985-86, elle obtient au Québec un certificat d'études secondaires. Joindre une copie du diplôme ou du certificat émis par le Ministère.
- elle obtient une attestation délivrée par l'Office québecois de la langue française. Formulaire d'inscription à l'examen de l'Office sur demande à l'Ordre.

## DOCUMENTS À JOINDRE

Vous devez joindre toutes les pièces justificatives demandées, numérotées et bien identifiées. Lorsque demandées, seules les **copies certifiées conformes** ou les **attestations officielles** délivrées par l'établissement concerné seront acceptées.

| Documents requis | Joint | À venir | Sans objet | Administration |
|---|---|---|---|---|
| Copie certifiée conforme du diplôme d'études universitaires en ergothérapie ou attestation de réussite du programme d'études signée par la personne responsable à la direction du programme universitaire | ☐ | ☐ | ☐ | |
| Copie certifiée conforme des diplômes obtenus en sus du diplôme en ergothérapie | ☐ | ☐ | ☐ | |
| Attestations officielles détaillées de la formation continue | ☐ | ☐ | ☐ | |
| Portfolio professionnel (s'il y a lieu) | ☐ | ☐ | ☐ | |
| Attestations officielles détaillées de l'expérience professionnelle | ☐ | ☐ | ☐ | |
| Formulaire « Autorisation de transmission d'information (historique auprès de l'organisme de réglementation) » à faire remplir par les ordres professionnels ou autres organismes de réglementation (s'il y a lieu) | ☐ | ☐ | ☐ | |
| Preuve de connaissance d'usage de la langue française | ☐ | ☐ | ☐ | |
| Frais d'étude de dossier : 620 $ (31 $ TPS + 61,85 $ TVQ) Total **712,85 $** (Canadien) non remboursable (chèque, mandat bancaire ou mandat de poste payable au nom de : Ordre des ergothérapeutes du Québec) | ☐ | ☐ | ☐ | |

À la suite de l'étude de votre dossier, l'Ordre vous informera des étapes subséquentes qui pourraient inclure une évaluation de vos compétences. Les frais exigés pour une telle évaluation sont de 885 $ plus taxes (44,25 $ TPS + 88,28 $ TVQ) pour un total de 1 017,53 $



Suite ►

## DOCUMENTS À JOINDRE (SUITE)

Vous devez également prévoir le coût du permis : 75 $ plus taxes (3,75 $ TPS + 7,48 $ TVQ) pour un total de 86,23 $

Enfin, la loi stipule que toute personne désirant porter le titre d'ergothérapeute et exercer les activités professionnelles réservées aux ergothérapeutes doit détenir un permis de l'OEQ et être inscrite à son tableau des membres. L'inscription au tableau des membres s'effectue par le paiement d'une cotisation annuelle.

Je certifie que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Signature _____ Date _____

Pour les fins du présent formulaire, le fait pour le demandeur d'inscrire son nom ci-dessus équivaut à sa signature.

*Les renseignements personnels recueillis par le présent formulaire sont nécessaires à l'exercice des attributions de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec (Ordre). Ils sont recueillis à des fins de traitement de votre demande de délivrance de permis, de contrôle de l'exercice de la profession, de protection du public et de statistiques. Ils seront accessibles au personnel autorisé de l'Ordre ainsi qu'à toute autre personne autorisée à les recevoir en vertu de la loi. Toute personne qui soumet une demande de délivrance de permis visé par le présent formulaire a l'obligation de compléter intégralement ce dernier et y joindre les documents requis, à défaut de quoi sa demande pourrait être refusée. Toute personne peut avoir accès à son dossier et y faire rectifier des renseignements. Pour ce faire, prière de faire parvenir une demande écrite en ce sens à la personne responsable de l'accès aux documents de l'OEQ à fortierc@oeq.org*